

Santésuisse l'a voulu ainsi et Helsana paiera ...

THOMAS ZÜND

Je dois bien avouer que cette lettre m'a énormément choqué, après 30 années de pratique toujours dans la moyenne. Que s'est-il donc passé? A qui puis-je demander de l'aide, après que partout des histoires à donner la chair de poule aient été colportées sur des demandes de restitutions faramineuses? Elles sont d'un ordre de grandeur tel que nous ne le connaissons que pour de grands criminels.

Après le choc initial, j'ai un peu analysé mon activité de médecin pour arriver aux conclusions suivantes:

1. La répartition statistique des patients n'est absolument pas homogène, par exemple comme sur une courbe de Gauss. Il y en a des éphémères qui ne viennent qu'une seule fois pour un problème aigu, et plus jamais par la suite. Il y en a d'autres qui consultent leur médecin une ou deux fois par an. C'est un petit nombre de patients qui coûtent le plus d'argent dans un cabinet médical. La répartition des coûts par patients est relativement plane, avec un pic en arrière-plan, représentant les patients chers. Ce sont ceux souffrant d'un syndrome métabolique, les cardiaques devant prendre beaucoup de médicaments, les asthmatiques, rhumatisants, mais aussi ceux sous méthadone, les malades psychiques, et d'autres socialement défavorisés, qui consomment beaucoup de médecins car ils souffrent de nombreuses maladies. Ce

J'ai reçu récemment une missive de santésuisse dans laquelle on m'explique que je fais partie des médecins chers, car aussi bien pour les médicaments que pour les prestations médicales, je suis environ 10 pour-cent plus cher qu'un collectif de médecins qui me sont comparables. Ceci m'a été annoncé tout net, avec la remarque sur la statistique médicale qui m'a été adressée.

sont ces rares patients qui coûtent le plus cher dans un cabinet médical. Ils ne savent absolument pas qu'ils sont une menace pour un médecin de famille, ils pensent même être de bons clients.

2. Plus le médecin est âgé, plus il a de patients chroniques. Ils lui restent fidèles jusqu'à la mort, à la cessation de pratique ou maintenant jusqu'à ce que santésuisse les sépare. Un bon médecin est justement là aussi pour les grands malades et pas seulement pour les bien-portants, qui attrapent ici ou là un rhume ou un lumbago. Avec cette terreur statistique, il se verra forcé d'accepter les patients qui n'ont rien avec bienveillance et de refuser plutôt de traiter les autres. Pour un patient cher, je dois en traiter dix «sains» environ, qui n'ont en fait besoin d'aucune aide médicale.

3. Les médecins seuls dans leur cabinet sont pratiquement des dinosaures en

voie de disparition. Ils supportent le poids non seulement d'une omniprésence à 100 pour-cent, mais aussi et en exclusivité de ces patients chers. Dans un cabinet de groupe, ces patients peuvent être facilement disséminés et la statistique sera bonne.

4. De telles missives nous forceront à concevoir notre activité sur la base d'arguments économiques. Pour les génériques je n'ai plus grand-chose à faire car cela fait pas mal de temps déjà que j'ai pris la voie de cette variante avantageuse. Nous sommes donc forcés de procéder à des réductions en matière de qualité médicale, aussi dur que cela puisse sembler. Ce qui ne signifie rien d'autre qu'espacer les contrôles et faire remonter les valeurs d'intervention pour la tension artérielle et la glycémie par exemple. Les diabétiques tout spécialement sont les victimes idéales de notre fureur d'économies, nous ne devons que retarder leur

Madame
Onère Cher
Rue des Coûts Supérieurs 512
9999 Caisse-Bourg

Chère Madame,

Lors de notre consultation de tout à l'heure, j'ai tenté de vous expliquer qu'après cinq années de bonne relation médecin-patiente nous devons malheureusement nous séparer. C'est à moi de faire le pas, vu que vous figurez parmi les patients les plus chers (du point de vue financier) de mon cabinet médical. Vous souffrez des maladies suivantes, que je résume ci-dessous par leurs diagnostics:

- Dépendance à la méthadone: de par la Loi, vous devez vous rendre trois fois par semaine à la pharmacie, où vous payez Frs 8.00 par délivrance. Coûts mensuels:	12 x 8.00	240.00
- Psychose profonde avec crises panique: vous avez été plusieurs fois hospitalisée avant d'être traitée par Zyprexa, 2 x 10 mg, Xanax en cas de crise et Valium 5 mg avant dormir. Coûts:	2 x 247.75 25.60 2 x 7.85	536.80
- BPCO sévère avec fréquentes crises d'étouffement. Les pneumologues vous ont donné Axotide 2 x 2 inhalations et Foradil en réserve (il vous en faut 1 emballage par mois!), plus Phyllotemp 1 comprimé chaque soir. Pour votre toux chronique, il vous faut un flacon de Bronchotussine par mois. Coûts:	2 x 94.05 93.15 27.30 9.70	318.25
- Hypertension traitée par Cardipine 1 x par jour, mais les valeurs cibles n'ont pas encore été atteintes. Tension actuelle 132/92. Coût:		44.10
- Diabète de type I: traité selon le principe du bolus de base avec insuline semi lente le soir et Actrapid 3 x par jour avant les repas. Un contrôle des glycémies 4 x par jour est indiqué en raison de fréquentes hypoglycémies. Coûts mensuels env.:	41.30 76.70 108.00	226.00
Coût total de médicaments par mois env.		1365.15
Coût annuel des médicaments de base env.		<u>Fr. 16 381.80</u>

A cela viennent s'ajouter les médicaments en cas de situation aiguë: vous avez de fréquentes exacerbations de votre bronchite chronique, raison pour laquelle il vous faut souvent des antibiotiques. **Comme vous persistez à aller chercher tous vos médicaments à la pharmacie, le tout coûte env. 10% plus cher qu'avec la délivrance directe des médicaments.**

Tous ces médicaments sont bons, vérifiés, vous n'en abusez certes pas, mais vous surchargez terriblement mon compte médicaments. Vous avez très bien compris qu'avec tous ces médicaments, vous aurez toutes les peines du monde à trouver un autre médecin. Personne en effet ne veut être chargé de frais de médicaments si élevés. Je comprends votre argument que vous ne tenez pas à faire chaque jour le voyage de Zurich, vu que le risque de rechute en matière de drogue est trop élevé, risque que vous n'aviez plus depuis que vous êtes en traitement chez moi. Je suis malheureusement contraint de rester sur ma décision de séparation, même si je comprends parfaitement votre argument que vous allez atterrir dans la rue. Mais de votre côté, vous devez comprendre ma situation, santésuisse me met le couteau sur la gorge et me menace d'une demande de remboursement. Remarque à propos des médicaments que vous prenez chez votre pharmacien: il en retire tout le bénéfice et je n'en touche pas un centime. Telle est la raison pour laquelle je dois me séparer de tous mes patients chers, et vous en êtes.

Comme vous le savez, j'ai demandé au médecin-conseil de votre caisse-maladie une confirmation de prise en charge. Il l'a acceptée dans un premier temps, mais malheureusement pour la moitié des médicaments seulement. Après rectification, il s'est déclaré non compétent en cette matière. Si vous avez une question à ce propos, je vous prie de prendre contact avec votre caisse-maladie.

Je vous serais reconnaissant de ne pas ennuyer mon personnel, pas plus que moi-même, avec de longues conversations téléphoniques. Vous n'y pouvez rien, et moi non plus; la situation est telle et le personnel n'a aucune compétence pour revoir cette décision.

Dans l'espoir de pouvoir compter sur votre compréhension, je vous souhaite tout de bon pour votre avenir et vous adresse mes salutations les meilleures.

passage à l'insuline ... Les conséquences humanitaires, mais aussi les coûts purement mathématiques nous sont parfaitement connus, nous l'avons tous prouvé lors du final. Les médicaments ne doivent être sélectionnés que selon des critères économiques, et pas s'ils sont ou non indiqués pour le patient. Les visites à domicile sont chères, tout le monde le sait bien, nous devons alors les refuser ou envoyer les patients à l'hôpital!

Mais non, ce point, aussi plausible qu'il semble, est par trop non éthique et totalement non médical. Nous ne devrions même pas avoir une telle pensée en tête. Même si personne ne pouvait nous prouver quoi que ce soit, je ne pourrais plus très bien dormir.

5. Des gens bien informés m'ont conseillé de demander au médecin-conseil de la caisse-maladie une confirmation de prise en charge des coûts, auquel cas ce patient sortirait du pool. C'est ce que j'ai fait pour obtenir de plusieurs médecins-conseils une prise en charge des coûts. Je remercie cordialement ces collègues de leur compréhension à l'égard d'un pauvre médecin traitant. Je n'ai obtenu du médecin-conseil de la caisse-maladie Helsana que la réponse suffisante que mes problèmes avec santésuisse ne le concernent pas et que je dois moi-même chercher comment m'en sortir.

Quoi d'autre?

Vu que je ne peux pas si rapidement changer ni mon âge ni le fait que je travaille seul, il ne me reste rien d'autre à faire que de me séparer de mes fidèles et chers patients. La bonne informatique nous aide, qui me crache en quelques secondes les patients chers, pour autant que j'évite de rédiger des ordonnances. Ces dernières sont de vrais gouffres à pognon: nous ne connaissons pratiquement pas les prix des médicaments que nous prescrivons. De nombreux patients

en prennent beaucoup plus que nous l'avons pensé. Le pharmacien donne allègrement plusieurs emballages bien que l'ordonnance précise clairement: 1 EO. J'ai déjà compté plus de 10 délivrances, parfaitement précisées sur l'ordonnance, et la caisse-maladie a bravement payé. Et comme les prix des médicaments en pharmacie sont de toute façon environ 10 pour-cent plus chers, il y a un potentiel d'économie si l'on peut éviter l'ordonnance.

En recherchant ces patients chers, je suis tombé en haut de la «hit-liste» sur une ancienne toxicomane, tout au bas de l'échelle sociale et qui n'avait absolument personne au monde sauf son médecin traitant. C'est le cœur lourd que j'ai pris la décision de lui écrire une lettre (page avant).

Cette femme, qui s'est stabilisée depuis des années dans toutes ses pathologies, court le risque aigu de retomber dans la misère. Ce qui aura pour conséquences de nombreuses hospitalisations, dont les coûts seront nettement plus élevés, mais pas sur mon compte. Santésuisse l'a voulu ainsi et Helsana paiera.

Et vous, chères lectrices, chers lecteurs, qu'en pensez-vous: est-ce la solution à notre problème de coûts? ■

Thomas Zünd

Pastprésident ad interim
Rudolf Hohendahl
Zürcherstrasse 65
8406 Winterthur
Tél. 052-203 04 21

Caissier
Dr. méd. Thomas Zünd
Bahnstrasse 16
Postfach 130
8603 Schwerzenbach
Tél. 044-825 36 66

Membre du comité
Dr. méd. Guy Evéquoz
Rue du Mont 16
1958 St-Leonard
Tél. 027-203 41 41

Membre du comité
Dr. méd. Hans-Ulrich Bürke
Altstetterstrasse 150
8048 Zürich
Tél. 044-431 77 87

FMP sur Internet: www.fmpnet.ch

*Die deutsche Fassung ist in
ARS MEDICI 5/07 erschienen.*